



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 1er octobre 2025

Objet : Question parlementaire n° 2949 du 29 septembre 2025 de Monsieur le Député Marc Goergen concernant « Site supplémentaire de l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg ».

Madame la Ministre,

En date du 29 septembre 2025, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe du Ministre des Finances, du Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Marc Goergen.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de la Mobilité et des Travaux
publics

(s.) Yuriko Backes